

Entreprises, osez l'export!

La CCI-NC, membre de Team France Export* en Nouvelle-Calédonie vous accompagne

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ À VOTRE ENTREPRISE, QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET

Structurez votre projet

Identifiez de nouveaux marchés

Trouvez des solutions de financement

Accélérez votre développement





accompagnées chaque année à l'export

Un réseau de partenaires référencés dans plus de pavs

La CCI-NC, en partenariat avec Le Haut-commissariat de la République, le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, Business France et BPI France.















ÉDITO

es chefs d'entreprise seront les acteurs majeurs de la reconstruction. Ce sont eux qui vont décider de réinvestir, de recruter, participeront à nouveau à incarner le faire-ensemble et continueront de développer dans l'entreprise les valeurs communes qui permettent de faire société. Ce sont eux qui vont remettre sur le métier l'ouvrage pour réduire la fracture sociale, en fournissant un accès au revenu et en proposant aux Calédoniens des missions porteuses de sens qui œuvrent en faveur de l'autonomisation économique et du développement de la Nouvelle-Calédonie. À ce titre ils sont légitimes à être force de proposition et proactifs, comme ils l'ont toujours été, pour avancer les pistes de travail les plus pertinentes. Ils reprennent de zéro leur copie pour, une fois la sécurité et la stabilité institutionnelle revenues, proposer un nouveau modèle économique et sociétal pour le pays - s'il fallait une nouvelle preuve que celui-ci est à bout de souffle...

Notre dossier se penche sur ce « jour d'après » : la CCI et le Medef ont uni leurs expertises pour revoir les travaux menés par NC ÉCO à l'aune des évènements. Leur analyse de la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie sera portée auprès des institutions et de l'État, partenaire financier et technique incontournable, avec des actions concrètes qui sont passées, bien malgré eux, de souhaitables à absolument urgentes. Trois mois ont suffi à démontrer au moins économiste des habitants de ce pays, comment le système économique « tient » en réalité l'ensemble des aspects de notre vie quotidienne... Reconstruisons forts de ce constat, que l'on espère durablement acquis... différemment, plus intelligemment, plus inclusivement, pour créer davantage de richesse et de prospérité, et davantage d'agilité administrative pour que les politiques publiques soient au service de ceux qui font société et prospérité.

Bonne lecture!

David Guyenne, Président de la CCI-NC

SOMMAREO

ACTUALITÉS

À la une

4 L'expérience passagers toujours plus améliorée à Tontouta. Tous les Rendez-vous de l'économie en podcast. Les outils d'aide à la sécurisation des entreprise. Entreprises calédoniennes, obtenez un numéro SIREN.

Entrée en vigueur de la taxe sucre au 1er septembre 2024.

Actions de la CCI

5-6 Entreprises impactées, bénéficiez de l'aide d'experts.

> Votre Chambre consulaire à vos côtés sur la durée.

7 Entreprises, les alternants ont besoin de vous.

Focus entrepreneur

- Kevin Hnassil, Renew PC: pour un numérique plus écologique et solidaire.
- 10 L'actualité des entrepreneurs.

DÉCRYPTAGES

Pacifique / International

14 Valoriser l'expertise calédonienne du secteur nickel dans la région.

Innovation

16 La téléconsultation médicale, un service d'utilité publique.

Portrait

17 Pierre Krafft : entreprendre avec passion.

Dossier

20 Le projet des acteurs économiques pour la reconstruction.

Économie

23 Quelle aide financière pour les entreprises en difficulté?

Développement durable

24 Circuitpro, une plateforme en faveur de la solidarité.

Numériaue

25 Protéger son entreprise face aux cyberattaques.

Tourisme

26 Aircalin s'adapte à la baisse du trafic.

INFOS PRATIQUES

Formation

27 Comment reprendre plus sereinement le travail après les émeutes ?

Fiche pratique

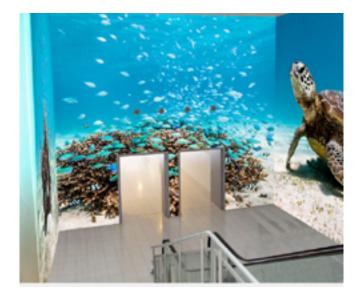
28 Comment se faire indemniser?

Comment i'ai réussi à...

- 29 Mettre en place un plan d'actions pour relancer mon activité.
- 30 Chiffres et échéances



Le CCI Info est publié par la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie - 15, rue de Verdun, BP M3, 98849 Nouméa Cedex, tél: 24 31 00, com@cci.n.- Site Internet: vww.cci.n.- Diercteur de publication: David Guyenne - Comité de rédaction: Sidonie Ganatchian et Christine Lalande - Rédaction: Séverine Aguillar, Marie-Lise Calabretto, Aude-Émilie Dorion, Virginie Grizon, Kim Jandot, Sabine Jobert, Nathalie Vermorel, Annabelle Noir et Christine Lalande - Photos: Aude-Émilie Dorion, Artfocus, Eric Aubry, Sandrine Desquibes, Virginie Grizon, Sabine Jobert, Nathalie Vermorel - Photo de couverture: © Aude-Émilie Dorion - Réalisation: Concept - Régie publicitaire: Rezo, tél: 28 63 01 - Responsable publicité: 91 79 2 - Impression: Artryo Triage: 8 200 exemplaires - Le CCI Info est distribue ressortissants de la CCI-NC. Toute reproduction intégrale ou partielle de la présente publication est interdite sans l'autorisation expresse du directeur de publication.



L'expérience passager renforcée à l'aéroport de Nouméa-La tontouta

Les équipes de la CCI terminent le déploiement initié depuis plusieurs mois de l'amélioration des circuits passagers. L'objectif de la Chambre, gestionnaire de l'aéroport, était de renforcer à travers des photos de paysages et des motifs locaux, l'identité océanienne de l'aéroport. Côté salle d'embarquement, un nouveau corner enfants a été aménagé, pour proposer aux petits passagers des jeux et mobilier ludique en attendant leur vol.



AeroportNoumeaLaTontouta www.aeroports.cci.nc/fr/tontouta

in www.linkedin.com/company/aeroport-de-noumea-la-tontouta/

Entrée en vigueur de la taxe sucre au 1er septembre 2024

La taxe sur certains produits alimentaires contenant du sucre est entrée en vigueur depuis le 1er août 2024. Toutefois, compte tenu de la situation exceptionnelle que traverse la Nouvelle-Calédonie et du temps nécessaire aux entreprises pour paramétrer leurs outils informatiques et comptables, cette taxe ne s'appliquera qu'aux opérations réalisés à compter du 1^{er} septembre 2024. Elle est liquidée par le service des douanes pour les produits importés. En revanche, en régime intérieur, la taxe est liquidée sur déclaration mensuelle déposée au service de la recette de la direction des services fiscaux le dernier jour du mois suivant celui au titre duquel la taxe est due ; la première déclaration est donc attendue au plus tard le 31 octobre 2024. L'imprimé déclaratif, sa notice ainsi que des précisions techniques sur l'application de la taxe sont disponibles sur le site de la direction des services fiscaux. Pour toute question: 257500 / dsf@gouv.nc

Retrouvez tous les Rendez-vous de l'économie CCI en podcast



Chaque Rendez-vous de l'économie est retransmis en direct, et peut être visionné en replay sur la chaîne Youtube de la CCI. Les présentations Powerpoint sont elles aussi à retrouver sur notre site internet (rubrique Évènements / Les Rendez-vous de l'économie)

Retrouvez ainsi tous les thèmes développés ces dernières semaines, à un rythme soutenu pour tenir compte des nombreuses interrogations qui sont les vôtres dans la situation économique difficile actuelle : les procédures collectives, les moyens bancaires mis à la disposition des entreprises en difficulté, la gestion de la démolition et de la déconstruction, les échanges entre acteurs économiques et publics en charge de la gestion de crise, le fonctionnement des assurances et des experts, etc.

www.cci.nc



Les outils d'aide à la sécurisation des entreprises

Entrepreneurs, des outils d'aide sont à votre disposition pour la sécurisation de votre entreprise : une aide de la province Sud, et des visites Sûreté (diagnostics de prévention) opérés par la Police Nationale et la Gendarmerie. Vos référents sûreté disponibles pour une consultation ou un diagnostic

- Zone police (Nouméa): fabian.dinh@interieur.gouv.fr / 76 63 95
- Zone gendarmerie (hors Nouméa) : cptm.comgendnc@gendarmerie. interieur.gouv.fr / 83 63 79

Sur le site internet de la province Sud, retrouvez toutes les modalités de son nouveau dispositif exceptionnel d'aide financière à l'embauche de personnel pour préserver les locaux d'entreprises menacées d'exactions (valable jusqu'au 31/12/2024), et celles du dispositif général d'aide à la sécurisation des entreprises de la province Sud.

Entreprises calédoniennes. obtenez un numéro SIREN

Obtenir une immatriculation au répertoire national SIRENE, géré par l'Insee, est désormais possible pour les entreprises calédoniennes. Ce numéro peut leur permettre de satisfaire aux exigences de certains $fournisseurs, der\'epondre\`a de sappels d'offres nationaux ou internationaux,$ ou encore d'obtenir des subventions nationales ou européennes. Pour obtenir un numéro SIREN, il suffit de compléter un formulaire en ligne disponible sur le site internet de l'Isee-NC: www.isee.nc



Actions de la CC

ENTREPRISES IMPACTÉES, BÉNÉFICIEZ DE L'AIDE D'EXPERTS

La mobilisation du réseau national des CCI a permis de constituer un fonds de soutien atteignant 50 millions de francs CFP, qui permet notamment à la CCI-NC de déployer une opération d'accompagnement exceptionnelle : la Chambre s'entoure de consultants financiers, juridiques et en droit des assurances, pour renforcer son aide auprès des entreprises en difficulté.

Ces professionnels interviennent à la demande de la CCI-NC pour des prestations de conseils en droit social, du travail, des affaires ou des assurances, ainsi que sur des questions d'ordre financier, pour offrir aux entreprises en difficulté (étude au cas par cas au fil des demandes, le volume de consultations étant limité) jusqu'à 4 h d'accompagnement individuel. A la mi-août, 46 prestations gratuites avaient déjà été attribuées : 11 prestations juridiques, 23 prestations comptables et 12 prestations en droit des assurances. Les experts interviennent de manière concrète, pour vous aider dans plusieurs types de situations :

- Entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 95 millions de F CFP: ces experts peuvent vous accompagner pour remplir votre dossier dit « d'étude au cas par cas » destiné à la Commission consultative nationale pour l'obtention du Fonds de solidarité de l'État, qui peut s'avérer complexe à remplir.
- Accompagnement à la négociation avec les banques: ces experts peuvent vous aider pour la restructuration de dettes, la préparation de plan de sauvegarde, de prévisionnel, de plan de trésorerie, audit des comptes, etc...
- Assurances: ces experts d'assurés peuvent vous accompagner dans la lecture de votre contrat d'assurance, pour constituer votre dossier (perte d'exploitation, reconstruction), dans l'identification des tiers responsables, dans le chiffrage et l'inventaire des dommages, pour analyser la conformité du risque au contrat, etc...
- Juridique: ces experts en droit des affaires et droit social peuvent vous accompagner dans la lecture de vos contrats, dans la relation avec vos clients et fournisseurs, en cas de suspension d'un chantier de construction, pour anticiper un plan social, etc.



Comment candidater?

Sont éligibles à ce dispositif d'accompagnement exceptionnel les entreprises ressortissantes de la CCI-NC qui ont : entre 1 et 30 salariés, subi des préjudices (pillage, dégradation, incendie) ou une perte d'exploitation, sont situées sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, n'appartiennent pas à un groupe.

Les entreprises intéressées et éligibles doivent adresser leur demande à **soutien@cci.nc**, en précisant les informations suivantes : nom de l'entreprise, RIDET, nomet prénom du gérant, contact téléphonique (mobile), problématique rencontrée et besoin de conseil attendu.



Merci à toutes les CCI qui se sont mobilisées et permettent à la CCI-NC de déployer cette opération d'accompagnement : CCIR Auvergne Rhône-Alpes, Drôme, Haute-Savoie, Lyon Métropole, CCIR Bourgogne Franche Comté, Eure-et-Loir, Loiret, Touraine, CCIR Grand Est, Meuse Haute-Marne, CCIR Normandie, Bayonne

Pays Basque, Charente Maritime, Limoges et Haute-Vienne, CCIR Occitanie, Ariège, Tarbes et Hautes-Pyrénées, Toulouse Haute-Garonne, Tarn, CCIR Pays de la Loire, Mayenne, Maine-et-Loire, Vendée, Alpes de Haute Provence, CCI France / Fonds national de solidarité.

Ce fonds a déjà permis à la CCI-NC de renforcer ses missions d'accompagnement et de défense des entreprises impactées, en déployant des moyens supplémentaires pour la gestion de cette crise : 12 conseillers à temps plein, au lieu des 4 habituels, répondent au Numéro Vert (05 03 03) et accompagnent les entrepreneurs. Des équipes aident les entreprises à se regrouper et à mutualiser leurs moyens pour accélérer la reprise d'activité tout en rationalisant leurs charges, tandis que d'autres sont dédiées à l'analyse et à la remontée des difficultés du terrain en fonction des secteurs. Enfin, une partie du fonds est dédiée au déploiement d'une aide à l'embauche pour les entreprises accueillant des alternants des écoles de la CCI.



Actions de la CCI

VOTRE CHAMBRE CONSULAIRE À VOS CÔTÉS SUR LA DURÉE

Près de quatre mois après le début de la crise, la CCI-NC continue de soutenir les entreprises calédoniennes, de manière pratique en accompagnant toutes vos démarches, en mobilisant ses conseillers derrière un Numéro Vert joignable pour toute difficulté, en organisant des évènements dédiés pour vous apporter des réponses opérationnelles. Mais aussi en jouant pleinement son rôle d'alerte et de représentation de vos problématiques et en travaillant activement sur l'après.



Le Haut-commissaire Louis Le Franc a salué le travail des conseillers de la CCI au chevet des entreprises, derrière le Numéro Vert actif depuis près de 4 mois et qui a traité près de 3 000 appels et accompagnements.

à terme de couvrir les frais fixes de 70 % des entreprises calédoniennes les plus petites (entreprises individuelles et TPE) et a longuement échangé avec le ministère des Finances afin que les PME puissent aussi bénéficier de la solidarité nationale. Vigilante sur la durée, et sur l'ensemble de vos points de préoccupation (dont les problématiques de sécurité persistantes, notamment sur la zone du Monde-Dore Sud), la CCI monitore chaque semaine les indicateurs économiques de la crise qu'elle partage notamment aux institutions.

Accompagner les entreprises

Dès les premiers jours de la crise, la CCI a entrepris la mise en ligne d'un guide pour accompagner pas à pas vos démarches (concernant les assurances, les aides financières, le dispositif de chômage partiel, la gestion RH...) et répondre à toutes vos questions, dans cette situation hors-norme. Elle propose aussi régulièrement des tutoriels, des tableaux récapitulatifs, des fiches pratiques... pour rendre plus accessibles les informations utiles afin de gérer la situation. Pour faire face à la complexité de la constitution de certains dossiers de demandes d'aide, la CCI s'entoure maintenant d'experts pour mettre à la disposition des entreprises de l'aide concrète (voir aussi article précédent).

Problèmes d'indemnisation par les assurances, difficultés avec les établissements de crédit,)... La Chambre élabore aussi des évènements dédiés pour aborder tous les sujets qui vous préoccupent. Ainsi elle organise à un rythme soutenu des *Rendez-vous de l'économie* (à retrouver en podcast sur notre chaîne Youtube : CCI NC) pour vous permettre d'échanger avec les acteurs institutionnels en charge de la gestion de crise, mais aussi avec les banques, les assureurs et experts d'assurés, les magistrats pour un focus sur les procédures collectives, la province Sud pour la gestion de la démolition et de la reconstruction, etc. Des « Matinales » thématiques et des rendez-vous « Café avec mon banquer » sont également proposés.

Défendre vos intérêts

Très investie dans plusieurs cellules de gestion de la crise, la CCI-NC a participé au renforcement du Fonds de solidarité de l'État, qui permettra

Travailler sur l'après

En parallèle, la CCI-NC a tout de suite mis en œuvre un groupe de travail avec le Medef-NC, pour bâtir rapidement un plan pour la reconstruction du tissu productif (lire aussi dans le dossier). La CCI et ses partenaires ont un pied dans la gestion de crise et l'autre dans le « jour d'après », pour trouver les solutions économiques et sociétales pérennes à cette situation. Votre Chambre consulaire mène un important travail en back-office, pour analyser les problèmes afin de faire remonter vos difficultés aux institutions d'une part, mais aussi et surtout y apporter des réponses!

LA CCI À VOS CÔTÉS

Contactez vos conseillers au Numéro Vert **05 03 03,** ou par mail : **caprelance@cci.nc**

www.cci.nc

Chiffres-clés

A la mi-août, 3 280 sinistres ont été déclarés aux assurances.

Près de 1 800 dossiers d'admission au chômage partiel ont été déposés (concernant près de 27 000 personnes) et 2 780 au chômage total "exactions". 15 294 dossiers ont été déposés pour bénéficier du Fonds de solidarité de l'État et 33 dossiers de "cas par cas" auprès de la Commission consultative.



Actions de la CCI

ENTREPRISES, LES ALTERNANTS ONT BESOIN DE VOUS

Qui dit alternance, dit temps en entreprise. Évidemment, les alternants des trois Chambres consulaires ont aussi été impactés par les évènements débutés en mai. Certains parce que leur entreprise d'accueil a tout simplement été détruite, d'autres parce que la baisse d'activité engendrée n'a pas permis de poursuivre leur contrat d'alternance. Pour tous ces apprenants aussi, la solidarité doit jouer...

La Semaine de l'alternance, grand rendez-vous annuel de ce mode de formation qui renseigne d'ordinaire près de 2 000 visiteurs, n'a pas eu lieu cette année. Dans l'immédiat, les Chambres consulaires sont mobilisées pour accueillir et replacer leurs alternants qui se sont brutalement retrouvés sans entreprise d'accueil, au beau milieu de leur année. « La jeunesse est l'avenir de notre territoire et sa formation une priorité absolue » a réagi David Guyenne, président de la CCI. Joignant l'acte à la parole, la Chambre a intégré à ses équipes plusieurs alternants de ses écoles, et a ouvert ses portes aux alternants de la CMA-NC dont les locaux de formation à Nouville ont été détruits à 90 %. Début août, la CCI a prêté des salles et fait don de mobilier, pour que les alternants des filières artisanales puissent continuer leur parcours éducatif, malgré ces circonstances difficiles. Et elle recherche activement, pour les alternants des écoles de la CCI, de nouvelles entreprises d'accueil : « votre aide est cruciale, plaide David Guyenne auprès des entreprises. Ensemble faisons en sorte qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte ». Appel est lancé, et les entreprises susceptibles d'accueillir des alternants dans leurs effectifs peuvent se rapprocher du Pôle Apprenants Entreprises des écoles CCI: pae@cci.nc.

Un enjeu pour assurer l'avenir de ce mode de formation

Fidèles à ce qui fait l'efficacité de l'offre de formation des Chambres consulaires, les Écoles de la CCI et le point A (guichet unique de l'alternance) ont lancé une enquête en ligne (formulaire accessible sur le site www.pointa.nc) pour recueillir les besoins en formation des entreprises. C'est en adaptant chaque année les ouvertures de formation et les contenus pédagogiques aux besoins réels du tissu économique, que la formation en alternance affiche d'aussi bons résultats de réussite et d'insertion. En 2023, le CFA de la CCI a accueilli 206 alternants dans des formations du niveau Bac à Bac +3 et affichait un taux d'insertion professionnelle de 94 %. Cette année encore, il propose 12 formations dans les métiers du commerce, des services aux entreprises, de la logistique,



des métiers paramédicaux et sociaux et du numérique. Les employeurs sont les piliers de cette pédagogie : sans entreprise d'accueil, pas d'alternance. Pour assurer l'avenir de ce mode de formation qui présente de nombreux avantages pour le candidat comme pour l'entreprise, les employeurs doivent se mobilier et maintenir leur niveau de recrutement. Le contexte actuel est délicat, mais les alternants comptent sur vous!

DES AVANTAGES FINANCIERS

L'employeur rémunère l'alternant selon un salaire compris entre 50 % et 85 % du SMG en fonction de l'âge et de l'année de formation dans le diplôme préparé. Il est exonéré de charges sociales concernant l'alternant et il bénéficie également d'une aide au tutorat versée pour chaque contrat d'alternance signé.

Dates à retenir

• Centre de formation par alternance (CFA) de la CCI

La CCI Alternance organise sa **journée portes ouvertes** le samedi 14 septembre, de 9 h à 13 h. Les inscriptions à la rentrée 2025 s'effectuent jusqu'au 4 octobre. L'alternance est désormais sans limite d'âge : elle s'adresse aussi bien aux lycéens qu'aux salariés qui souhaitent se reconvertir ou développer leurs compétences.

CONTACT:

contact@pointa.nc / 24 69 49

Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Le vendredi, de 8 h à 12 h.

Focus entrepreneur

KEVIN HNASSIL, RENEW PC POUR UN NUMÉRIQUE PLUS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

En 2020, Kevin Hnassil lançait son activité de reconditionnement de matériel informatique avec Renew PC pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux équipements. En cette période de crise, le jeune entrepreneur a développé une démarche solidaire auprès des chefs d'entreprise en difficulté et pour pallier les difficultés de déplacement.

Vendeur de formation, Kevin Hnassil travaillait dans un grand groupe lorsqu'il a été licencié. Sa femme était sur le point d'accoucher. « Il fallait faire face aux nouvelles dépenses. C'est ainsi que j'ai décidé de me lancer dans l'entrepreneuriat. » Il opte pour une activité qui n'était alors pas représentée en Nouvelle-Calédonie : le reconditionnement de matériel informatique.

Celui-ci présente des atouts aussi bien du point de vue environnemental, avec une réduction des déchets d'équipements, qu'au niveau économique. « Nous récupérons du matériel informatique auprès des collectivités et des particuliers,



nous le remettons en état pour le vendre à des prix accessibles à des entreprises ou à des particuliers », explique le chef d'entreprise dont la société est basée à Ducos. « Jusqu'ici, nous étions trois à travailler pour Renew PC, nous ne sommes plus que deux actuellement après un départ volontaire que nous avons choisi de ne pas remplacer. »

Aller au-devant de la clientèle

En ces temps troublés, les locaux de la société ont été épargnés. Dans une démarche solidaire, le jeune entrepreneur a lancé un appel aux autres chefs d'entreprise en difficulté pour leur proposer de l'aide sur le volet informatique. Toujours dans la même optique, il charge chaque après-midi du matériel dans le coffre de son véhicule pour aller à la rencontre des clients à Païta où lui-même réside. « On estime que Païta possède une situation assez centrale par rapport à d'autres

communes. » Cela permet à ceux qui ne peuvent pas se déplacer jusqu'à Nouméa de pouvoir faire l'acquisition de matériel informatique à des prix intéressants. De cette façon, Kevin Hnassil assure également une présence dans le quartier où il vit, avec toujours une attention pour la jeunesse. « L'endroit est toujours resté plus ou moins calme. Nous accueillons désormais un des derniers magasins d'alimentation de la commune et la seule pharmacie. » Il est également engagé dans l'organisation de tournois sportifs pour les jeunes de son quartier, à la population très mélangée, qui souhaite favoriser le vivre-ensemble.

CONTACT

Tél.: 90 41 50 - contact@renewpc.nc

Renew PC



Commerce, gestion, marketing pourquoi choisir?

3 ans pour te former à une multitude de métiers

DATES CLÉS 2024

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SUR PARCOURSUP

Mardi 3 septembre

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Mercredi 23 octobre

CONFIRMATION DES VOEUX SUR PARCOURSUP

Mercredi 30 octobre

RÉCEPTION DES CONVOCATIONS POUR L'ORAL

Entre le 5 et le 6 novembre

ORAUX DE MOTIVATION

Du 18 au 25 novembre

RÉSULTATS DES ADMISSIONS SUR PARCOURSUP

Vendredi 6 décembre







14 rue de Verdun 24 31 40 egc@cci.nc

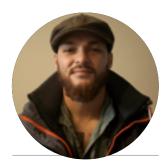
f 💿 🗗 EGC Nouvelle-Calédonie

(in) Les écoles de la CCI

WWW.EGC.CCI.NC



L'actualité des entrepreneurs



EMERICK SOEKARDJAN
MRICKSCENE Sarl
Mont-Dore

Un cinéaste passionné

Après avoir boxé sur le circuit professionnel en Thaïlande pendant un an, Emerick Soekardjan rentre sur le Caillou où il rachète, en 2020, les parts d'une société dédiée à l'apprentissage de la boxe thaï et anglaise et à la préparation physique. Dans le même temps, le coach sportif s'initie à la vidéo et découvre le potentiel des drones, « une révélation ». En 2022, il se lance dans la production audiovisuelle. Spécialisé dans des documentaires diffusés sur Canal+ et France Télévisions et dans les films publicitaires, le Calédonien a vu son activité impactée par les récents événements. Il est désormais contraint de travailler de chez lui « pour réduire les charges » et a vu nombre de « projets tombés à l'eau »

mais souhaite continuer de vivre de sa passion.

Tél.: 84 03 63 - contact@mrickscene.nc

mrick_scene



JÉRÔME LE GALL
Atout vert/Atout services

Dumbéa

Se diversifier pour maintenir les emplois

Créée en 2011, la société Atout vert est spécialisée dans l'entretien des espaces verts, l'aménagement et l'élagage. Vandalisée durant les émeutes. l'entreprise a repris l'activité le 10 juin « en mode dégradé avec la moitié des effectifs et 30 % de contrats suspendus, dont des chantiers dans le Nord, et des endroits encore inaccessibles », souligne Jérôme Le Gall qui a rapidement travaillé sur des pistes pour rebondir « même si la priorité est déjà de maintenir le niveau de qualité de nos services ». Début juin, il a ainsi modifié les statuts d'une autre société. Atout services, pour proposer du nettoyage de fin de chantier, de la démolition et de la location de bennes « afin de répondre à la demande et de maintenir les emplois en attendant, on l'espère, une reprise normale de l'activité ».

Tél.: 42 42 09 - atoutvertnc@gmail.com

Collecter les déchets brûlés

Soucieuse de l'environnement, Véronique Kerangouarec s'est lancée dans la collecte des déchets triés – industriels ou commerciaux – dès 2008. « J'ai toujours aimé les challenges et monter des projets qui ont du sens car cela permet de faire avancer le pays. » Des bennes, dont le volume varie de 5 à 30 m³, sont ainsi proposées à la location à court terme ou pour une longue durée. Les récents événements ont amené la société à se réorganiser pour s'adapter à la collecte des



VÉRONIQUE KERANGOUAREC

Benne service location

Dumbéa

déchets brûlés, fruits des exactions. Problème, il s'agit de gros polluants. « Faute de pouvoir les déverser, nous devons immobiliser les bennes sur notre terrain en attendant l'aval de la CSP. Une nouvelle procédure va être mise en place. Mais, leur traitement va générer des coûts supplémentaires importants aux collectivités. »

Tél.: 23 37 67 - bsl@leniaouli.com





L'actualité des entrepreneurs



MARION MICHAUD **Boutique Pop Events** La Fête

Nouméa

La fête se fraie un chemin sur le net

Si la période n'est pas particulièrement propice aux réjouissances, la vie heureusement continue et avec elle son lot d'événements heureux : baptêmes, communions, anniversaires, départs à la retraite... Marion Michaud est co-gérante de la boutique Pop Events - La Fête, qui propose de nombreux articles de fête à la vente ou à la location. Elle a choisi ces derniers mois de développer la vente en ligne : « Nous disposons

d'une large variété de produits, régulièrement renouvelés. En les proposant désormais sur le web, notre offre devient intégralement accessible, depuis chez soi. » Une approche dématérialisée, qui vient s'ajouter aux conseils avisés et suggestions personnalisées donnés en boutique.

65, Route de l'Anse Vata - Tél. : 24 40 18 - contact@popevents.nc

www.boutique.popevents.nc | boutique.popevents

Pop Events - Boutique de fête & Agence événementielle



SANDRINE GAUTIER Cases & Gautier Immobilier Nouméa

Pas de temps mort pour les syndics

« Nous ne capitulerons jamais », Sandrine Gautier, cogérante de Cases & Gautier Immobilier, cite Churchill pour illustrer son état d'esprit. Les locaux de son agence, spécialisée dans les syndics de copropriété, ont été incendiés. Installée temporairement à l'Espace performance de la CCI, son équipe se démène pour maintenir l'activité : « En tant qu'entrepreneurs,

c'est notre rôle de savoir rebondir et nous adapter aux contraintes liées aux émeutes : circulation difficile, couvre-feu, zones à risques... Car dans notre métier, il n'y a pas de temps mort! En cette période troublée, nous sommes particulièrement confrontés à l'annulation de travaux, due à la perte de revenus des propriétaires, et à une demande accrue de sécurisation des résidences. »

Tél.: 28 28 21 - syndic@cg-immo.nc

www.cg-immo.nc Cases & Gautier



ALEXIS BERTOUX Socalfi Nouméa

Répondre rapidement aux besoins de financement des entreprises

Socalfi accompagne les particuliers et professionnels calédoniens depuis 22 ans sur des solutions de financement. Un service qui peut intéresser les entreprises récemment sinistrées : « Nous apportons

rapidement des solutions - crédits ou locations longue durée - pour financer le matériel qui permettra à l'entreprise de relancer son activité », explique Alexis Bertoux, directeur général. Nous nous démarquons des banques par notre réactivité, et malgré le contexte, notre politique d'octroi reste inchangée ». Elle-même sinistrée, l'agence nouméenne Socalfi s'est très vite remise en selle et a lancé dernièrement un package « spécial relance » aux côtés d'un cabinet de défiscalisation et d'un assureur.

19 avenue du Maréchal Foch - Tél. : 44 84 48 - service.commercial@socalfi.com

www.socalfi.com/fr Socalfi



PHILIPPE ARNOULD **Malo Transport**

Nouméa

Adapter l'offre à l'actualité

Depuis mai, les bateaux de croisière ont déserté la gare maritime de Nouméa et ses stands de prestataires touristiques. Parmi ces professionnels, Philippe Arnould est spécialisé dans les excursions à l'îlot Canard et les itinéraires City-Tour à la découverte de Nouméa et de ses alentours. Pour poursuivre son activité malgré la situation, il a décidé de développer son offre, en

collaboration avec ses partenaires commerciaux : « Nous faisons en sorte d'adapter nos prestations afin de répondre au mieux aux attentes d'un nouveau public de visiteurs : les forces de l'ordre venues en mission en Nouvelle-Calédonie. En parallèle, j'étoffe aussi petit à petit mon catalogue d'excursions et d'activités, même si mon produit phare restera toujours l'îlot Canard. »

Gare maritime, rue Jules Ferry - Tél.: 78 59 39 - philarn7@hotmail.com

www.malo-transport.com

Malo Transports

L'actualité des entrepreneurs



THIERRY CAUPERT
Pizza du parc
Dumbéa

Une reprise réclamée par la clientèle

Fruit d'une reconversion professionnelle, la SARL Pizza du parc a vu le jour en mars 2015, à une époque où « il n'y avait quasiment rien dans le nord de Dumbéa. L'idée était de proposer une offre de restauration », souligne le gérant Thierry Caupert qui a installé son camion ambulant au parc Fayard. Là, il propose une trentaine de piz-

zas salées et sucrées cuites au feu de bois mais aussi des pizzas en forme de cône, « une curiosité appréciée », à l'occasion des grands rendez-vous populaires. Fermée en raison des récents événements, l'activité a été relancée « à la demande des habitants de Koé » avec un prix unique au départ « par solidarité et pour participer à l'effort collectif ». Depuis, le gérant doit composer avec les contraintes du couvre-feu et des problèmes d'approvisionnement.

Tél.: 70 09 09 - pizzduparc@gmail.com

🌎 pizza du parc Dumbéa



VICTORIA
MEURICE-DUGUET
Restart
Nouméa

Un soutien précieux pour la reprise d'activité

La santé mentale des entrepreneurs et des salariés est au plus mal depuis le début de la crise, d'après Victoria Meurice-Duguet, gérante de la filiale Restart (groupe SF2I) et psychopraticienne formée aux premiers secours en santé mentale. « Nous commençons à peine à mesurer les impacts socioculturels et économiques liés à la

crise, explique-t-elle. Alors que l'activité reprend péniblement en entreprise, des mesures en matière de prévention des risques psychosociaux devront être prises rapidement pour garantir le vivre-ensemble ». Restart avec son réseau de partenaires spécialisés propose ses services d'accompagnement au changement aux entreprises désireuses de « désamorcer ces problématiques pour une reprise sur un terreau fertile et un tissu socioprofessionnel en bonne santé ».

Tél: 74 91 73

www.restart.nc



GWENAËLLE LALEVE
Niaouli Lodge
Bourail

Un gîte construit avec le cœur

En début d'année, la gérante du Niaouli Lodge à Bourail disposait de deux nouveaux bungalows familiaux construits par son mari, en complément d'un premier plus petit. « Notre gîte a ouvert fin 2019, juste avant la crise Covid », explique Gwenaëlle Laleve qui propose également une table d'hôte pour miser sur la convivialité. L'environnement est aussi un point fort, en bordure

du domaine de Deva. « Le bouche-à-oreille a toujours bien fonctionné. On est aussi présents sur Booking.com qui est très consulté. On a construit notre gîte avec le cœur, cela plaît beaucoup! » Depuis le 13 mai, il n'a jamais fermé. « On a eu beaucoup d'annulations, même si ici, tout est resté à peu près calme. Des Nouméens commencent à revenir maintenant. Les gens se décident souvent au dernier moment. ».

Tél.: 87 20 11 - niaouli.lodge@gmail.com

(f) Niaouli Lodge



RICHARD MARTIN
Tarap Destination
Ouégoa

Le financement participatif pour relancer l'activité

Comment un business correct et stable dans le secteur du tourisme frôle-t-il la faillite ? À Ouégoa, Richard Martin, propriétaire de Tarap Destination, se pose la question tous les jours depuis le 13 mai dernier. Cet ancien gendarme a investi plus de 30 millions dans le développement de son gîte familial

et doit rembourser un peu plus de 400 000 francs de traites par mois. Pour tenter de survivre à la crise, il a mis en place une cagnotte Leetchi. « Conscients des difficultés à surmonter dans les mois à venir, nous n'avons pas d'autres choix que de relancer nos activités malgré le contexte. J'envisage aussi de reprendre un travail salarié et de laisser ma fille gérer la SARL afin de retrouver une trésorerie et imaginer un remboursement anticipé de nos dettes ».

Tél.: 82 14 43

TARAP Destination

☐ Cagnotte Leetchi: Sauvegarde structure tourisme "Tarap destination"

Vous créez une société ? Votre entreprise propose des nouveautés ? Contactez-nous via com@cci.nc pour que nous relayions votre actualité dans ces pages.

L'actualité des entrepreneurs



LAURENCE MORIN ET
LUC LIGNIERES

Ô Garage
Dumhéa

Après la crise place à la convivialité

« La situation de notre restaurant est tendue après les crises successives que nous avons connues », signalent Laurence Morin et Luc Lignieres qui ont ouvert Ô Garage avec Emmanuel Lignieres dans la ZAC Panda, le 12 mars dernier. Malgré les problèmes de livraison de leurs fournisseurs, ils décident de rouvrir fin juin. « Nous faisons partie des rares offres de proximité dans la zone, il ne fallait pas

tuer le tissu social des entrepreneurs et travailleurs du quartier qui pouvaient se sentir isolés. Ô Garage fonctionne un peu comme un QG pour bon nombre d'entre eux ». Si la fréquentation a baissé, la situation se stabilise peu à peu, notamment grâce à leur conviviale formule de BBQ américain et leur goût pour le « fait maison », très apprécié dans le quartier.

13, rue des géomètres Pionniers, Dumbéa-sur-Mer - Tél. : 31 89 31

le-restaurant.nc



NATHAËL TOGNA Neto'vert Koné

Dans l'attente de la relance

En 2013, Nathaël Togna lançait Neto'vert avec sa compagne Yaelle Tiaouniane, une société d'espaces verts à Koné, en parallèle de leur travail au quart, à KNS. Cette année, dès le mois de février, ils ont senti une baisse de la demande. « Nous avons des chantiers avec la province Nord, mais aussi avec des agences immobilières pour l'entretien régulier des jardins de salariés

expatriés. Plusieurs sont partis à ce moment-là. On a encore quelques clients mais l'activité a bien diminué. C'est difficile de se projeter actuellement, on attend la relance! » La société, avec un petit matériel, un véhicule et un broyeur à végétaux, n'a pas de dettes. « On a juste un crédit immobilier. » Même si Nathaël a déjà été licencié, tandis que sa compagne devrait l'être fin août, le chef d'entreprise reste optimiste.

Tél.: 54 54 11 - netovert@outlook.fr



MANUELLA NOVELLA
Transam
Nouméa

Des perspectives d'avenir pour se maintenir

Dans un marché très concurrentiel, celui du transport maritime, la société Transam Nouméa, succursale de NPDL, a réussi jusqu'ici à se maintenir, avec son équipe de treize personnes et sa flotte d'une quinzaine de navires. En cette période de crise, l'import de produits alimentaires est devenu une priorité. « Les six prochains mois seront dé-

cisifs, on croit fermement à la reconstruction! Le pays doit se relever et nous ne pourrons pas le faire sans le soutien indéfectible de nos institutions. La réalité est là : nous dépendons essentiellement des importations et la concurrence est rude. Les perspectives d'avenir sont nécessaires si nous voulons nous tenir à flot... », indique Manuella Novella, la responsable de la succursale calédonienne, qui travaille dans la société depuis vingt-cinq ans.

Tél.: 27 42 92 - dir@transam.nc

https:/npdlship.com/



MARYLISE LE GLEAU
O'Poils
Nouméa

Un nouveau local pour rebondir

Dès le début des émeutes, le salon de toilettage pour animaux O'Poils, au 6° kilomètre, a été réduit en cendres. Une activité que Marylise Le Gleau venait de reprendre depuis deux mois. La tentation a été grande de céder au découragement, mais il a fallu aller de l'avant! Dans l'attente de trouver un nouveau local dans le même secteur, étape qui s'est révélée compliquée,

la jeune femme a exercé à domicile. Il a fallu persévérer jusqu'à la mi-août pour que le salon O'Poils puisse se réinstaller dans de nouveaux locaux, plus près de Nouméa. Entretemps, la jeune entrepreneure avait trouvé du matériel à racheter, notamment une table et une baignoire prévues spécifiquement pour cette activité. Une satisfaction pour sa clientèle!

21, rue Rabelais, Portes de Fer - Tél. : 76 66 91 - opoilsnc@gmail.com

O'Poils Toilettage





VALORISER L'EXPERTISE CALÉDONIENNE DU SECTEUR NICKEL DANS LA RÉGION

Du 28 octobre au 8 novembre, une délégation d'entreprises calédoniennes du secteur minier partira en Australie et en Indonésie. Objectif de cette mission conjointe, préparée notamment par la CCI, membre de la Team France Export : développer de nouveaux partenariats autour des métaux indispensables à la transition énergétique.



gouvernement français a vocation à faciliter le développement d'une industrie minière et extractive durable. Plusieurs structures spécialisées dans le soutien de la filière existent, notamment le pôle AVENIA dans l'Hexagone et le Centre du nickel, recherche, technologie, environnement et compétitivité (CNRTEC) en Nouvelle-Calédonie. Le plan d'investissement France 2030, tout comme la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique et les engagements calédoniens pris au travers du Forum des îles du Pacifique, visent à sou-

S'INSCRIRE DANS LA DYNAMIQUE INTERNATIONALE

Le CNRTEC a permis de développer des standards pour opérer dans des conditions exemplaires en Nouvelle-Calédonie. « Ces savoir-faire métier sont un atout pour permettre à l'activité métallurgique – aujourd'hui menacée – de se reconfigurer ». Si la suprématie indonésienne est indéniable (40 % des réserves mondiales), l'archipel consomme ses ressources très rapidement. En tant que quatrième producteur mondial (6,4 % de la production en 2023), la Nouvelle-Calédonie doit tirer son épingle du jeu. « Le monde ne nous attend plus, commente Fabien Trotet. Serons-nous capables de nous mobiliser pour embarquer dans ce train qui partira avec ou sans nous ? »

tenir les entreprises de la transition énergétique pour réduire l'impact climatique. « Dans ce cadre, nous avons une opportunité de sécuriser nos services aux meilleurs coûts et permettre à des entreprises de la mine et de la métallurgie d'accéder à de nouveaux marchés », explique Fabien Trotet, directeur du CNRTEC, partenaire du bureau Business France à Sydney, à l'initiative de cette mission

Une mission collective

Six entreprises locales effectueront ce déplacement pour lequel Business France a sollicité l'expertise du CNRTEC et l'appui logistique de la Team France Export Nouvelle-Calédonie.

« Notre rôle, précise Candice Levet,

conseillère international à la CCI. est d'ai-

der les entreprises calédoniennes à aller à l'export. Les entreprises participantes bénéficient d'une subvention du Ministère des Outre-mer à hauteur de 75 % sur l'ensemble de la mission (hors vol et hébergement). En amont, deux formations "Se former au pitch" et "Préparer une mission collective à l'export", sont financées par Business France, membre de la Team France Export ».

* Cuivre, nickel, lithium et cobalt.

PLUS D'INFOS SUR LE DÉROULÉ DE LA MISSION :

www.teamfrance-export.fr/evenements/137200french-mining-and-critical-mineralstour-2024-australie-et-indonesie











LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE, UN SERVICE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Une nouvelle étape de la digitalisation du parcours santé sur le territoire a été lancée par AlloSante.nc avec la téléconsultation.

Depuis le 1^{er} juin, il est possible de consulter un médecin par téléconsultation via la plateforme AlloSante.nc. Si ce nouvel outil, 100 % calédonien, ne remplace pas les consultations classiques, il va permettre de faciliter l'accès aux soins, particulièrement mis à mal ces dernières semaines.

Créée en 2018, la plateforme de rendez-vous AlloSante.nc (anciennement AlloMedecin) innove en proposant désormais la téléconsultation avec des professionnels de santé conventionnés.

> « C'est un projet que nous mûrissions depuis longtemps et qui s'est accéléré pour répondre au plus vite aux besoins urgents des Calédoniens et des professionnels de santé, au vu du contexte dans lequel nous vivons de-

puis le 13 mai », indique Patricia Töbelmann, responsable commerciale d'AlloSante.nc. La téléconsultation est donc désormais disponible sur ordinateur et smartphone, pour tous les patients.

Ce service facilite l'accès aux soins, notamment pour ceux qui ne peuvent se déplacer au cabinet pour des raisons médicales ou autres. « Cela peut également faciliter la vie des patients vulnérables, atteints de maladies chroniques ou en post-opératoire », explique Patricia Töbelmann. Pour les professionnels, la téléconsultation répond, de manière sécurisée et flexible, aux besoins croissants des Calédoniens, en permettant des consultations directement à domicile.

Protection des données

L'utilisation de la plateforme est sécurisée. D'une part, elle garantit la protection des données médicales. D'autre part, le paiement en ligne, à effectuer lors de la

prise de rendez-vous, est validé par une double sécurisation. Pour accéder au service, il suffit de se connecter au site allosante.nc, de saisir le nom du professionnel désiré ou de la spécialité recherchée, de choisir la date et l'heure du rendez-vous et de sélectionner l'option Téléconsultation lorsqu'elle est disponible. « En cas d'hésitation, la visio peut déjà permettre au patient de parler à son médecin et s'il a besoin de l'examiner, il lui donnera un deuxième rendez-vous au cabinet ».

L'interface se veut ergonomique et intuitive. « Je conseille néanmoins aux personnes qui n'ont pas l'habitude des outils numériques de se faire accompagner, au moins lors de la première utilisation », recommande la responsable commerciale. Actuellement, une dizaine de médecins propose ce service sur une cinquantaine de praticiens présents sur la plateforme. En moins de deux mois, environ 140 téléconsultations ont déjà été réalisées.

Contact : Patricia Töbelmann, responsable commerciale. Tél. : 79 29 35 - patricia@allosante.nc

Rejoindre AlloSante.nc

Les professionnels de santé intéressés par ce nouveau service sont invités à contacter la plateforme AlloSante.nc.



Pas de doute, Pierre Krafft est un chef d'entreprise épanoui : « avec une bonne dose de motivation, on arrive à faire de grandes choses tout en se faisant plaisir ». Membre consulaire à la CCI-NC depuis 2019, son objectif est d'apporter quelque chose d'utile au pays à travers l'entrepreneuriat.

Cela fait près de 40 ans que Pierre Krafft dirige des entreprises en appliquant toujours la même recette : « faire collaborer des individus pour créer une valeur, affirme-t-il. Pour cela, trois choses sont nécessaires : un socle humain, une structuration financière et la recherche de l'optimisation, c'est-à-dire aller chercher les meilleures personnes pour réaliser la vision

Portrait

PIERRE KRAFFT ENTREPRENDRE AVEC PASSION

stratégique. Cette vision stratégique, on la définit en répondant à la question suivante : de quoi les gens ont-ils besoin ? ». À travers l'entrepreneuriat. Pierre Krafft souhaite mettre en avant des principes qui lui sont chers. « Une entreprise qui n'a pas de valeurs, c'est une entreprise qui n'a pas d'âme. Si elle dure dans le temps, c'est parce qu'elle est cohérente, intégrée, respectueuse des règles et vertueuse. » Le chef d'entreprise aborde notamment des valeurs humaines comme le respect, l'accompagnement et la cohésion, ainsi que des valeurs entrepreneuriales telles que le dynamisme. l'expertise et l'innovation. Le dirigeant d'Office Plus est également membre consulaire à la CCI : « Je souhaitais faire profiter de mon expérience à d'autres entrepreneurs, participer aux choix d'orientation économique et faire évoluer la compréhension de l'entreprise auprès des institutions et acteurs sociaux », explique-t-il.

Avancer dans la tempête

Comme beaucoup de chefs d'entreprise, Pierre Krafft a été impacté par les exactions de mai 2024. « Quand vous investissez tout votre temps, votre énergie et vos moyens dans une entreprise, c'est un peu comme votre enfant, explique-t-il. Vous ne vous attendez pas à ce qu'il disparaisse subitement. C'est beaucoup

de douleur et de stress ». Malgré tout, il garde la même énergie et continue de porter son activité vers la réussite. « L'entrepreneur, c'est celui qui est agile, souligne-t-il. En conséquence, nous nous adaptons à la nouvelle réalité, notamment économique, du pays. Nous gérons notre société un peu comme un bateau de course : s'il y a un cyclone, on ferme les écoutilles, mais on n'arrête pas d'avancer pour autant ». Pour le chef d'entreprise, la difficulté est de jumeler la flexibilité avec la vision à long terme. « Nous évoluons dans un monde tellement incertain que nous sommes obligés de nous adapter sur le moment, en renonçant parfois à certaines stratégies par manque de visibilité » conclut-il.

Les étapes clés de son parcours

À 27 ans, il prend sa première direction d'entreprise comme salarié.

À 33 ans, il quitte son pays d'origine, La Réunion, pour acquérir une expérience à l'international.

À 54 ans, il se met à son compte en achetant Office Plus.

À 58 ans, il devient membre consulaire à la CCI.



LE PROJET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR LA RECONSTRUCTION

Dès les premiers jours de la crise, la CCI-NC et le Medef-NC se sont mobilisés pour réfléchir à « l'après » en s'appuyant sur les travaux menés par NC ÉCO, revus à l'aune des événements, avec l'implication des acteurs économiques. La volonté est de porter une vision partagée de la reconstruction de la Nouvelle-Calédonie auprès des institutions et de l'État, partenaire financier et technique incontournable.

« Au plus fort des émeutes, mi-mai, les élus de la CCI, qui sont des chefs d'entreprise touchés par les exactions, ont exprimé le besoin de se préparer à la suite », pose David Guyenne. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie poursuit : « Les chefs d'entreprise sont les acteurs majeurs de la reconstruction, ce sont eux qui vont décider de réinvestir ou non, qui vont recruter, ce qui leur donne la légitimité de participer au projet pour la Nouvelle-Calédonie de demain ». La CCI et le Medef-NC, complémentaires dans leurs missions, ont donc uni leurs forces pour se projeter dans l'avenir, en montrant que le territoire a la capacité d'être davantage autonome économiquement.



En effet, le constat est sans appel : le système calédonien était déjà à bout de souffle avant les exactions avec des finances publiques en quasi-faillite et des déficits structurels nécessitant de profondes réformes. Une situation aggravée par la crise nickel et aujourd'hui, par une destruction sans précédent de l'appareil économique qui a entraîné la perte, du jour au lendemain, de 20 % du PIB calédonien.

Dans ce contexte nouveau, l'idée est de proposer une première vision projective ajustée, en s'inspirant des principes du « Build Back Better » pour viser le changement et l'amélioration.

Concertation et prospection

« Il fallait aller vite et être proactif sur la solution », lance Charles Calmettes. Le membre consulaire, référent du groupe de travail Prospective pour la CCI ajoute :



Des rencontres ont lieu avec les syndicats professionnels et clusters pour identifier les opportunités.

« C'est un travail de longue haleine, plus nous commençons tôt à travailler sur le sujet, plus nous serons prêts lorsque l'État lancera la mission "reconstruction",

nouvelle étape après la phase d'urgence de réponse à la crise ». Ainsi, les équipes de la CCI et du Medef-NC sont reparties de travaux qui avaient déjà fait consensus, comme ceux réalisés depuis 2020 par le collectif d'acteurs économiques NC ÉCO, et les ont adaptés en consultant des experts de différents secteurs (syndicats professionnels, clusters, etc.). Une quarantaine de réunions sera ainsi menée pour une véritable concertation des acteurs économiques.

« Nous ne pouvons plus vivre comme nous l'avons fait pendant 30 ans dans un



Des entreprises meurtries par les exactions ont commencé à nettoyer pour préparer la reprise.

modèle sur-administré qui n'a pas fait ses preuves, rappelle Mimsy Daly,

présidente du Medef-NC.

Le projet repose sur les mêmes fondamentaux qui sont d'assurer une prospérité économique à long terme à la Nouvelle-Calédonie avec

une réduction de la fracture sociale ». Ce travail prospectif doit être rendu public à l'occasion d'un événement organisé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. « Pour que ce modèle fonctionne, la population calédonienne doit aussi se l'approprier », insiste Mimsy Daly.

Une visibilité sur 20 à 30 ans

La finalité est de présenter les grands axes de ce "plan marshall" au nouveau gouvernement national et « de le convaincre de faire confiance à cette relance portée par la société civile, souligne David Guyenne. Ce projet participatif nécessitera un accompagnement financier et technique important ». Pour Charles Calmettes, « ce serait un message fort pour les entrepreneurs calédoniens qui ont besoin d'avoir une visibilité sur 20 à 30 ans pour réinvestir ».

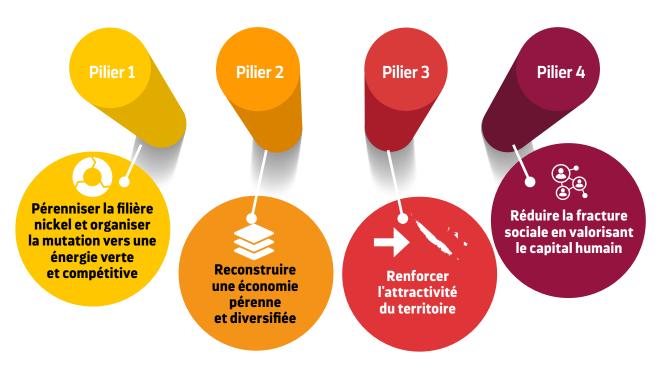
« Il n'y a pas un chef d'entreprise qui n'est pas profondément choqué et inquiet pour l'avenir. Toutefois, un entrepreneur est par définition une personne qui prend des risques et qui a la capacité de se projeter. Le monde économique est prêt pour prendre la décision de reconstruire, mais pas sans stabilité institutionnelle », affirment les dirigeants du Medef-NC et de la CCI.



Dossier

POUR UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le projet, désormais repris par l'ensemble des acteurs économiques à travers NC ÉCO, vise à projeter la Nouvelle-Calédonie vers un nouveau modèle « financièrement soutenable, socialement juste et économiquement performant ». Il est articulé autour de quatre piliers, déclinés en axes et actions prioritaires. Présentation.





Incontournable, le premier pilier repose sur la pérennisation des secteurs de l'énergie et de la métallurgie, intrinsèquement liés, « qui font partie de l'ADN de l'économie calédonienne », rappelle Charles Calmettes, membre associé à la CCI. Parmi les pistes avancées figure l'urgence du développement des énergies renouvelables dans le mix énergétique calédonien. L'objectif est de disposer d'une énergie la plus verte et compétitive possible au service du développement du territoire et notamment du secteur nickel. « Nous devons avoir une vision de la mine et de la métallurgie qui participent à un grand projet de révolution industrielle décarbonée pour s'intégrer dans les problématiques de la région telles que le réchauffement climatique », souligne David Guyenne, président de la CCI.

Dossier



Des filières à fort potentiel de développement

Si l'énergie et la métallurgie en forment la colonne vertébrale, notre modèle économique doit s'appuyer sur d'autres secteurs. Cette diversification constitue le deuxième pilier du projet de reconstruction. L'un des axes vise à optimiser la filière agroalimentaire (lire aussi en encadré) dont l'objectif était en 2018 d'atteindre un taux d'autosuffisance d'environ 30 % d'ici à 2025 (contre 17 % actuellement avec de fortes disparités entre les productions). La maintenance est un autre secteur identifié. « Grâce à l'industrie du nickel. la Nouvelle-Calédonie dispose de compétences techniques et d'ingénierie d'un très bon niveau, ce qui offre de véritables perspectives de croissance au niveau régional », signale Charles Calmettes. Le tourisme durable devrait également faire partie de ces filières de diversification, une fois la confiance des pays émetteurs regagnée.



Accélérer la transition numérique

Autre secteur essentiel : le numérique « qui est à la fois une filière à part entière et un socle pour l'ensemble des activités », assure Pierre Massenet, directeur général du groupe CIPAC. La Nouvelle-Calédonie dispose d'infrastructures de qualité et d'un taux d'équipement très satisfaisant. En 2023, les statistiques affichaient 96 % des foyers équipés et 87 % des Calédoniens utilisant régulièrement internet. Toutefois, « les usages pourraient être encore davantage développés. La part du numérique dans le PIB calédonien est en effet en dessous des standards mondiaux, poursuit Pierre Massenet. Les entreprises et les citoyens ne sont pas encore assez sensibilisés à la cybersécurité, tandis que nous faisons face

à des situations d'illectronisme, notamment dans le monde du travail, avec des salariés qui ne possèdent pas les bases, ce qui peut avoir des impacts sur la performance des entreprises ». Pourtant, la crise Covid et les événements de mai 2024 ont montré l'importance du numérique pour continuer à faire tourner l'économie. Afin d'y remédier, un plan de formation spécifique pour développer les compétences numériques et la culture de la Tech pourrait être proposé, tandis que les acteurs du secteur devraient aussi pouvoir s'appuyer sur une stratégie numérique territoriale (PSEN 2024-2027) co-pilotée avec le gouvernement et financée.



La Station N, le lieu totem de la Tech en Nouvelle-Calédonie.

DÉCRYPTAGES

Dossier

La transition numérique doit également favoriser la dématérialisation de l'administration et l'innovation. « L'obiectif est d'avoir des services publics moins coûteux et plus agréables à utiliser pour les usagers. Pour les entreprises, il s'agit d'être plus compétitif et de rendre de meilleurs services à la clientèle, résume Pierre Massenet. L'e-santé est un exemple concret. C'est l'opportunité de faire des économies conséquentes grâce à la digitalisation du parcours de santé du citoyen, tout en améliorant l'expérience des patients, des professionnels et des agents ».



L'attractivité de la Calédonie. l'urgence absolue

Le sujet transversal du numérique se retrouve au cœur du troisième pilier du proiet des acteurs économiques : le renforcement de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie en travaillant notamment sur un cadre réglementaire simplifié et digitalisé. « Le mode de fonctionnement du territoire, avec son mille-feuille administratif, est difficile à comprendre pour un investisseur extérieur, il est coûteux et constitue un verrou à la relance ». explique Charles Calmettes. Parmi les actions attendues, on peut citer la création d'un seul registre pour les entreprises et la dématérialisation de l'ensemble des démarches les concernant via un portail unique. Pour Mimsy Daly, présidente du Medef-NC, « l'attractivité du territoire est devenue une nécessité absolue. Un des leviers est aussi une réforme fiscale profonde. Financer la protection sociale par les charges sur le travail n'est plus souhaitable. Il faut revoir totalement ce système pour rééquilibrer notre économie ». En parallèle du projet de simplification, une stratégie de marketing territorial devra être mise en place pour attirer de nouveaux investisseurs.



3 QUESTIONS À... JESSICA BOUYÉ. DIRECTRICE D'EXPLOITATION DE PACIFIC TUNA FT ÉLUF À LA CCL

Quels sont les enjeux pour la filière agroalimentaire?

Les enjeux étaient déjà présents avant la crise, mais ils sont encore plus prégnants. Par exemple, la production de pêche invendue pendant les événements a pu être surgelée. Pour les fruits et légumes, une partie des récoltes a été perdue en l'absence de filière de surgélation. Quels sont les produits que l'on pourrait produire et transformer localement pour limiter l'importation et privilégier la production locale? On parle souvent de quantités insuffisantes, mais il existe des solutions en mutualisant, en produisant sur un seul lieu plusieurs types de produits. Il s'agit d'entrer dans un cercle vertueux : quand un producteur sait que sa production va être écoulée et lui apporter un revenu stable, il produit!

Que manque-t-il pour atteindre cet objectif?

Des unités de transformation mais avant cela, des formations. L'offre actuelle ne permet pas de faire fonctionner les unités existantes. Pourtant, il

existe une base de compétences au niveau industriel qui est la même pour tous les ateliers. Cela aurait aussi un grand intérêt pour les jeunes et pour l'ensemble du territoire, ce qui permettrait de fixer les populations.

Quelles sont les premières actions identifiées ?

C'est un travail conjoint qui mobilise les Chambres consulaires, les collectivités. L'idée est de travailler en allant dans le même sens. Une mission a été menée à La Réunion avec la province Sud pour s'inspirer des modèles qui fonctionnent tels que les systèmes de coopératives, les unités mobiles de production, les contrats qui assurent l'écoulement des produits et encouragent les producteurs à se diversifier. Il faudrait développer ces réseaux en Calédonie. Avec à la clé, une augmentation du taux de couverture alimentaire, une meilleure structuration des filières, des formations mieux adaptées et de l'emploi.

Impliquer la jeunesse

Enfin, le quatrième pilier consiste à réduire la fracture sociale et les inégalités, ce qui passera par une meilleure intégration de la jeunesse, le rééquilibrage économique et un plus grand soutien au monde associatif. Les événements que viennent de vivre les Calédoniens montrent que le destin commun est un chemin long et difficile qui nécessite de partager et comprendre les valeurs et cultures de chacun ainsi que les droits et devoirs qui en résultent. « Ce projet pour l'avenir doit impliquer la jeunesse et intégrer une réflexion générale sur nos besoins en compétences, pose Mimsy Daly. La demande au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est

d'avoir accès à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Une planification plus que jamais nécessaire alors que beaucoup de jeunes formés ne trouvent pas d'emplois, tandis que les entreprises manquent de compétences dans la finance, le marketing, le numérique... ».

Un véritable développement économique des terres coutumières est également avancé afin de favoriser notamment l'entrepreneuriat kanak et l'accès à l'emploi à chacun.

Pour chaque pilier, « encore en construction », des actions concrètes seront proposées avec une quantification des enjeux économiques et sociaux.



Économie

QUELLE AIDE FINANCIÈRE POUR LES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ ?

Entreprises en difficulté, n'attendez pas pour vous rapprocher de votre établissement bancaire. Il n'y a pas de solution toute faite mais votre organisme de crédit, partenaire financier de votre activité entrepreneuriale, étudiera votre dossier pour vous aider à trouver la solution adaptée.



En juillet, 162 chefs d'entreprise sont venus recueillir des réponses concrètes auprès des intervenants invités du Rendez-vous de l'économie sur le thème des moyens bancaires mis à la disposition des entreprises : l'AFD, la DFIP, et le Comité des Banques de Nouvelle-Calédonie.

Les banques font partie de la solution, pour les entreprises qui ont été impactées par les exactions. Elles peuvent agir de plusieurs façons:

- Par un report d'échéances de 3 à 6 mois accordé sans frais, de manière amiable, sur les prêts des TPE-PME et des particuliers en tension de trésorerie
- Par des prêts de trésorerie à taux zéro à échéance fixe au 30/09/2024 adossés à une déclaration de sinistre et une prise en charge assurance, dans l'attente du versement d'une avance par l'assurance.
- Par des prêts de consolidation (des crédits existants) et de reconstruction (prêts de trésorerie court et moyen terme) garantis par le dispositif Sogefom.
- Les banques continuent de financer les Besoins en Fonds de Roulement (BFR) de leurs clients qui en justifient le besoin.
- Les banques continuent d'accompagner les projets d'investissement de leurs clients particuliers, professionnels et entreprises.

Détecter tôt les signaux de fragilité

En parallèle de solutions financières immédiates, réalisez un vrai diagnostic de votre situation, même si vous n'avez pas été impactés par les évènements. En effet, en marge des impacts directement liés aux évènements de l'année peuvent exister ou s'ajouter des problèmes structurels, qui fragilisent d'autant l'entreprise et qu'il faut prendre en compte. Les professionnels ont ainsi une grille de lecture des « signaux faibles » c'est-à-dire des signaux d'alerte précurseurs de difficultés...

Si vous cochez une ou plusieurs de ces cases, anticipez une difficulté: une situation nette négative, des charges d'exploitation non couvertes par la marge brute, un défaut de trésorerie, une détérioration du fonds de roulement, une impossibilité à renouveler à échéance les crédits indispensables, une capacité d'autofinancement négative, un redressement fiscal majeur, des injonctions de payer répétitives, une interdiction bancaire, des refus de financement, un ou plusieurs trimestres de retard dans le paiement des échéances fiscales et

sociales... Mais également : un gap technologique par rapport à vos concurrents, une sous-activité continue, la dépendance à un marché ou client spécifique important, l'arrivée à terme d'un contrat important, des évènements sociaux majeurs (grève, chômage technique, démissions en cascade ou débauchage, perte d'une « personne clé »), un désaccord entre actionnaires ou associés, une modification réglementaire nécessitant des coûts de mise en conformité, un contentieux en cours... Tous ces éléments sont de nature à mettre en danger votre activité.

Si vous avez le moindre doute, rapprochez-vous de vos conseillers CCI (Numéro Vert : 05 03 03 / caprelance@cci.nc) qui pourront vous aider à réaliser un diagnostic et vous orienter vers les dispositifs et les professionnels spécialisés pertinents pour vous. Consultez également le Guide pratique mis en ligne sur notre site internet, qui vous accompagne pas à pas dans toutes vos démarches.

Développement durable

CIRCUITPRO, UNE PLATEFORME EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ

La plateforme de réemploi Circuitpro a vu sa fréquentation plus que doubler pendant la crise. En permettant aux entreprises d'être solidaires les unes des autres, cet outil, créé en août 2022 par la CCI et la Chambre de métiers et de l'artisanat, a trouvé tout son sens.

Circuitpro est une plateforme numérique qui permet aux professionnels et aux associations d'échanger, de donner ou de vendre des biens et des services. Elle est notamment à l'origine du réemploi de 10 tonnes de matériaux à la suite de la démolition de la bibliothèque Bernheim en début d'année.

En croissance depuis son lancement, son activité a fait un véritable bond au mois de juin. En plein cœur de la crise, 60 annonces y ont en effet été déposées. « Un record mensuel corroboré par le nombre de visites qui est passé de 700 en avril, à 1 300 en mai, puis à 1 600 en juin », confirme Coline Tavernier, chargée d'études à la CCI.

Locaux professionnels, outils, mobilier, équipements industriels, véhicules... Les annonces déposées à cette période reflètent l'actualité du moment et révèlent une évolution des usages. « Donner, vendre ou échanger des matériels ou matériaux qui n'ont plus d'utilité au sein d'une structure est aussi un moyen de limiter la facture du traitement des déchets et, par conséquent, du poids environnemental de la crise », analyse Coline Tavernier. Ainsi, certaines entreprises ont proposé des équipements endommagés par les exactions, à réparer ou à reconvertir pour leur offrir une seconde vie.

Entraide, solidarité et bonnes affaires

En créant des synergies entre entreprises touchées par la crise, Circuitpro a également permis d'heureuses rencontres. Comme cette entreprise en cessation d'activité qui a proposé gracieusement ses locaux pour accueillir des sociétés sinistrées. Ou encore les nombreuses sociétés vandalisées qui vendent ou donnent via la plateforme leurs matériels et outils en bon état, mais dont elles n'ont plus l'utilité pour cause de locaux détruits, de changement d'activité, etc.

« À travers cette crise, Circuitpro a acquis tout son sens, en permettant aux uns de trouver ce qui leur manque pour redémarrer leur activité et aux autres, de se défaire de leurs biens », indique Coline Tavernier. Désormais relayé sur le site du gouvernement urgence-eco.nc, Circuitpro se tient au service des toutes les entreprises et associations du territoire, « qui ne doivent pas hésiter à y déposer leurs besoins ou leurs offres ».

Chiffres-clés

- 19 tonnes de matières revalorisées
- 227 entreprises et associations utilisatrices de la plateforme
- ▶ 60 annonces déposées en juin



Contact: c.tavernier@cci.nc



Début 2024, la plateforme Circuitpro avait déjà été mise en lumière à l'occasion du chantier de démolition de la bibliothèque Bernheim.





Numérique

PROTÉGER SON ENTREPRISE FACE AUX CYBERATTAQUES

Cédrick Demene est opérateur cyber au sein du Centre Cyber du Pacifique, un centre de ressources à vocation régionale basé à la Station N.

En ces temps de crise, les chefs d'entreprise doivent redoubler de vigilance face aux potentielles cyberattaques. Des campagnes de sensibilisation ont été menées afin d'alerter sur ces dangers.

Message non sollicité, souvent de nature publicitaire et envoyé en masse à un grand nombre de destinataires, le spam peut prendre différentes formes et tend à augmenter en temps de crise. « Les escrocs profitent des périodes économiques difficiles pour envoyer des spams offrant des solutions financières rapides, des emplois fictifs ou encore des offres pour immigrer à l'étranger en toute facilité, explique Cédrick Demene, opérateur cyber au sein du Centre Cyber du Pacifique. Les personnes en difficulté y voient la solution à leur détresse et peuvent parfois manquer de vigilance avec le stress et la fatigue. De plus, en temps de crise, nous sommes hyper connectés, ce qui augmente le risque de se faire avoir ». Même dynamique au niveau des comptes « fakes » (faux comptes) dont le fonctionnement et l'objectif ressemblent aux spams : « un compte "fake" va servir à faire de la désinformation, de l'escroquerie, de l'hameçonnage ou encore de la propagande », précise Cédrick Demene.

De gros risques pour les entreprises

Les cyberattaques peuvent causer des préjudices significatifs aux entreprises, « par exemple des pertes financières directes, une interruption de leur activité principale ou une atteinte à la réputation de l'entreprise qui peut entraîner une perte de confiance de la part des clients », affirme l'opérateur cyber. Les conséquences peuvent aussi être indirectes : « en fonction de la nature des données compromises, l'entreprise peut être soumise à des sanctions réglementaires et à des enquêtes, souligne Cédrick Demene. Par exemple, sa responsabilité légale peut être engagée si certaines données de ses clients sont exposées. Enfin, il peut y avoir des impacts sur les employés qui peuvent ressentir du stress et de l'anxiété en raison de l'incertitude et de la pression résultant d'une cyberattaque ».

Des mesures pour se prémunir

Pour éviter ces situations, le chef d'entreprise peut prendre des mesures simples : « Informer et sensibiliser les utilisateurs, utiliser des logiciels de sécurité, avoir une politique de gestion de mots de passe, avoir un plan de reprise en cas de crash, etc. », énumère Cédrick Demene. Le chef d'entreprise peut aussi établir une politique de cybersécurité définissant les rôles et responsabilités de chacun en matière de sécurité informatique ou faire réaliser un audit qui permettra d'identifier et de corriger d'éventuelles failles de sécurité. « Enfin il ne faut pas négliger l'aspect physique de la sécurité, avec par exemple une gestion des accès à l'entreprise ou des caméras de surveillance », complète l'opérateur cyber.



AIRCALIN S'ADAPTE À LA BAISSE DU TRAFIC

Depuis le 13 mai, et à l'instar de nombreuses autres entreprises calédoniennes, Aircalin subit de plein fouet la crise. Pour surmonter les conséquences directes sur les marchés touristiques internationaux et assurer son avenir, la compagnie a mis en place une série de mesures.



le directeur général de la compagnie, Georges Selefen. Nos prévisions actuelles suggèrent une réduction de moitié, soit entre 220 000 et 230 000 passagers. Cette baisse soudaine d'activité, conjuguée à des perspectives de reprise encore très incertaines, nous imposent donc de redimensionner notre réseau et de nous réinventer pour assurer la pérennité de la compagnie. »

Deux lignes suspendues et un programme régional allégé

En raison de l'arrêt de la venue des touristes australiens, notamment, Aircalin suspend la ligne Melbourne jusqu'à nouvel ordre. La ligne vers Tokyo sera également mise en sommeil à partir du 1er septembre, avec une concentration des rotations via Singapour, soit entre 4 et 5 par semaine. Concernant les vols régionaux, les fréquences sont réduites à une rotation hebdomadaire, à l'exception de Sydney et Wallis-et-Futuna, qui bénéficieront de deux rotations par semaine. Un vol supplémentaire est aussi prévu pour toutes les destinations pendant les périodes de vacances scolaires. « Ce programme provisoire sera réajusté en fonction de l'évolution de la demande », précise Georges Selefen.

Cap sur Paris

Pour assurer la pérennité de la compagnie au-delà de 2024, d'autres pistes sont à l'étude, comme l'ouverture d'une ligne Nouméa-Paris via Bangkok avant la fin de l'année. Un projet emblématique, initialement prévu pour 2026, que la compagnie envisage d'anticiper afin de répondre aux besoins de voyage des Calédoniens.

L'objectif de ces mesures est de préserver les moyens humains et financiers de l'entreprise « en attendant le retour du trafic touristique dans la région », espère Georges Selefen. Actuellement, Aircalin est la principale compagnie à opérer sur le territoire, Air New Zealand et Fiji Airways ayant choisi de suspendre temporairement leurs vols vers Nouméa, tandis que Qantas a repris ses rotations début août vers Sydney uniquement. Néanmoins, le programme des vols de la compagnie calédonienne est désormais consolidé jusqu'à fin octobre. « Les vols commercialisés aujourd'hui seront donc opérés », assure le directeur général.



COMMENT REPRENDRE PLUS SEREINEMENT LE TRAVAIL APRÈS LES ÉMEUTES ?

Alors que les événements récents ont déchiré le pays, les entreprises qui reprennent leur activité sont confrontées à de nouvelles problématiques. Traumatismes, incertitudes, difficulté à envisager de travailler ensemble... La CCI propose des ateliers et formations spécialement conçus en réponse à ces besoins particuliers.

« On ne sait pas dans quelles conditions on va reprendre... » Laurent Garcia-Vilella, responsable développement et relation clients à la CCI, a entendu ces propos à plusieurs reprises. Cette inquiétude devient récurrente chez les entreprises : concrètement, comment reprendre le travail dans de bonnes conditions et amener les collaborateurs à travailler ensemble après les tensions et les confrontations ? Les équipes de la CCI se sont rapidement concentrées sur ces questions, « afin de proposer une offre qui allie à la fois la communication bienveillante, essentielle, à des problématiques de reprise de travail, d'incertitude sous-jacente et de complexité du vivre-ensemble ».

Un atelier de libération de la parole

Ouvert à tous, du salarié au dirigeant, en passant par les managers, l'atelier d'échanges « reprise du travail dans un contexte incertain » offre un espace de parole encadré aux collaborateurs d'une entreprise, pour exprimer leurs difficultés, leur ressenti et comment ils abordent ce retour à l'activité. Proposé sur une journée, l'atelier est animé par Guenolé Bouvet et Sébastien Cawidrone, un duo rompu à l'exercice. « À travers cette libération de la parole, ils vont rechercher la prise de conscience et les valeurs communes nécessaires pour instaurer de nouveau cohésion et respect au sein de l'entreprise », développe laurent Garcia-Vilella

Une formation pour piloter la reprise du travail

Animée sur deux jours par Sophie Guérin, la formation « manager la reprise du travail » est spécifiquement adaptée au contexte compliqué de la crise actuelle. Elle apporte conseils et outils aux managers pour les accompagner dans le pilotage de la reprise auprès de leurs équipes, alors même que des doutes ou des points de friction peuvent apparaître en lien avec l'absence de vision à long terme, les différences de points de vue, la réduction des effectifs...

RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS DE DÉPLACEMENT

Formateurs et entreprises ont su s'adapter en ces temps troublés pour poursuivre malgré tout leur programme de formations : des sessions hybrides ont été organisées, mêlant stagiaires en présentiel et en distanciel. Un challenge pour les formateurs et leur public, relevé avec brio à plusieurs reprises.

Deux nouveaux stages, donc, que l'équipe de la formation professionnelle de la CCI s'apprête à mettre en place, en parallèle de son catalogue habituel, qui reste bien sûr disponible. Toujours dans l'objectif de répondre aux attentes actuelles des entrepreneurs, elle travaille également sur une nouvelle offre de formations autour de la reconversion et du reclassement.

A lire aussi, sur le site internet de la CCI-NC : https://www.cci.nc/actualites/reprendre-letravail-dans-les-meilleures-conditions-possibles



COMMENT
SE FAIRE INDEMNISER?

La CCI a organisé un Rendez-vous de l'économie le 11 juillet pour informer et échanger sur le fonctionnement des assurances et le rôle des experts d'assurés.

Près de 900 entreprises ont été totalement ou partiellement brûlées ou ont subi des actes de vandalisme depuis le début des émeutes le 13 mai. Le coût des sinistres est estimé à 122 milliards de francs CFP. Voici un décryptage du processus d'indemnisation des entreprises, élément majeur pour la reprise de l'activité.

1. QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS D'INDEMNISATION?

Le processus d'indemnisation repose sur sept étapes.

- Vous devez déclarer le sinistre auprès de votre assureur.
- Celui-ci envoie un ordre de mission à un cabinet d'expertise qui va être chargé d'effectuer la première visite, d'évaluer les dégâts (causes, circonstances et conséquences du sinistre) et d'analyser la conformité du risque au contrat (surface, activités, capitaux réels, matériaux...). Il va également recoller les documents nécessaires au versement d'un acompte si besoin : contrat(s) d'assurance, documents administratifs, tous justificatifs (techniques, comptables, etc.) et l'état des pertes (bâtiments, matériel, marchandises, pertes d'exploitation, de loyer, dommages aux tiers, démolition, etc.).
- Le cabinet d'expertise envoie un rapport de reconnaissance à l'assureur avec une proposition du versement d'un premier acompte ou d'une valeur d'acompte pour pallier l'urgence du moment.
- Le cabinet d'expertise suit le dossier et récolte les documents nécessaires et détaillés pour déterminer le chiffrage des dommages.
- Il rend un rapport définitif à l'assureur qui doit être opposable à toutes les parties en cas de procédure judiciaire.
- L'indemnité est versée sous déduction de la vétusté « à dire d'expert ».
- Versement de l'indemnité correspondant à la valeur de la vétusté ainsi que celle due à la perte d'exploitation (si une garantie a été souscrite au contrat d'assurance).

2. COMMENT S'ORGANISE LE VERSEMENT DES INDEMNI-TÉS COUVRANT LES PERTES D'EXPLOITATION ?

Les pertes d'exploitation représentent les pertes de marge qu'une entreprise subit à la suite d'un sinistre couvert par une assurance dont les modalités dépendent des contrats. L'indemnité de perte d'exploitation est versée lorsque l'entreprise reprend l'activité car c'est à ce moment-là seulement qu'elle peut être calculée. La durée de la perte d'exploitation est généralement prévue sur une période de 12, 18 ou 24 mois selon la taille de l'entreprise. Le montant est également plafonné

3. EN CAS DE DÉSACCORD AVEC VOTRE ASSUREUR, POURQUOI FAIRE APPEL À UN EXPERT D'ASSURÉ?

Si vous vous estimez lésé par les conclusions de l'expert mandaté par votre assureur, vous êtes en droit de contester ses conclusions et de missionner un expert d'assuré pour réaliser une expertise amiable contradictoire. Son rôle est de vous conseiller et de vous assister tout au long des étapes du processus de réclamation, de la constitution du dossier jusqu'à la négociation des indemnisations avec votre compagnie d'assurance. L'objectif de l'expert d'assuré est de relever et de chiffrer au plus juste le montant des pertes financières engendrées par le sinistre afin de vous assurer le remboursement le plus juste.



Vous pouvez revoir en podcast le Rendez-vous de l'économie dédié aux assurances, sur la chaîne Youtube de la CCI-NC et sur son site internet.

Comment j'ai réussi à...

METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS POUR RELANCER MON ACTIVITÉ

Anne Thi Thanh Nguyen a ouvert le magasin d'alimentation Alcyone en 2017 à Koutio. En 2020, elle complète son activité avec une boutique de couture et un snack et emploie alors sept salariés. Face à des difficultés aggravées par les récents événements, la gérante suit le dispositif Eval'360 de la CCI afin d'établir un plan d'actions ciblé sur des axes prioritaires.

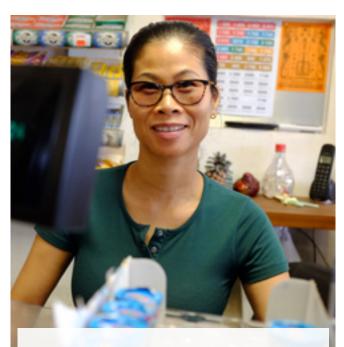
1. LE BESOIN

Gérante d'un commerce d'alimentation, d'un snack et d'un magasin de couture implantés sur la commune de Dumbéa, Anne Thi Thanh Nguyen projetait, en mars 2024, de vendre ses trois commerces pour se reconvertir dans le secteur touristique avec la création d'un gîte à La Foa. Elle sollicite alors la CCI pour la guider dans son projet. « Malheureusement, celui-ci n'a pas abouti, faute d'avoir pu acheter le terrain », souligne la cheffe d'entreprise. La CCI l'accompagne désormais pour restructurer ses commerces et ses activités.

2. LA SOLUTION

Anne Thi Thanh Nguyen suit le dispositif Eval'360, solution qui lui a été proposée par Christian Tillon, conseiller de la Chambre de commerce et d'industrie. Destiné aux entreprises ayant plus de trois ans d'activité, cet accompagnement se déroule en quatre temps, dont une visite d'entreprise, et repose sur la proximité et l'échange. « Il s'agit d'évaluer l'entreprise sous neuf thématiques (stratégie commerciale et de communication, gestion financière, gestion administrative, organisation RH, outil de production/logistique, sécurité, transition numérique, développement durable et RSE, accueil de la clientèle) afin d'offrir au gérant une vision panoramique de ses forces et de ses faiblesses », détaille Christian Tillon. L'objectif étant d'identifier des leviers de performance et de mettre en place des actions priorisées que le chef d'entreprise pourra appliquer.





3. LE RÉSULTAT

Les récents événements survenus en mai ont bouleversé l'échiquier. « J'ai été dans l'impossibilité d'accéder à mes commerces pendant un mois, le magasin d'alimentation a été vandalisé. Tout cela a eu pour conséquence une baisse importante de mon chiffre d'affaires, 50 % en mai et jusqu'à 80 % en juin, ainsi que des difficultés d'approvisionnement », explique la gérante. Celle-ci a donc fait le choix de fermer la boutique de couture et le snack. Une réorganisation indispensable. « L'idée est d'optimiser le fonctionnement du snack et de l'alimentation dans l'objectif de rationaliser les coûts, de réorganiser la masse salariale et les achats », relève Christian Tillon. Dans le cadre du dispositif Eval'360, Anne Thi Thanh Nguyen bénéficie d'un accompagnement de six mois pour l'aider à mettre en place une stratégie et redonner un nouvel élan à son activité.

Chiffres échéances

Taux de l'usure

Prêts aux personnes morales (hors activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale) applicable au au 1" juillet 202	4
• Prêts à taux variable d'une durée supérieure à 2 ans	7,87 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 2 et 10 ans	6,63 %
• Prêts à taux fixe d'une durée entre 10 et 20 ans	6,73 %
• Prêts à taux fixe d'une durée de 20 ans et plus	6,72 %
• Découverts en compte	18,81 %
• Autres prêts d'une durée inférieure ou égale à 2 ans	7,35 %

Intérêt légal (2er semestre 2024)

Personnes physiques n'agissant pas pour
des besoins professionnels •••••• 8,16 %
Autres cas

Plafond FSH 324 300 F CFP Plafond formation professionnelle • 384 400 F CFP Plafond Sécurité sociale 461 098 F CFP CCS salaire total (non plafonné)

Évolution du BT21

	2022	2023	2024
Janv.	109,58	100,57	100,94
Fév.	109,63	100,59	100,55 (provisoire)
Mars	111,28	100,66	100,99
Avril	112,38	100,65	101,81
Mai	113,51	100,81	101,44
Juin	113,74	101,28	101,23
Juil.	114,49	101,75	
Août	99,41	101,36	
Sept.	99,30	101,38	
Oct.	99,79	101,96	
Nov.	99,58	100,96	
Déc.	100,00	100,76	

Échéances fiscales

31août ••••••

• Paiement de l'impôt foncier.

Impôts sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en janvier et septembre).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 avril).

30 septembre

Impôts sur les sociétés

- Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en février et octobre).
- Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 31 mai).

Impôts sur le revenu

Paiement du 2° acompte (cette échéance ne concerne que les personnes ayant payé plus de 30 000 francs CFP d'impôt au titre de l'année précédente et qui n'ont pas opté pour le paiement par mensualisation ou prélèvement à échéance. Le montant à payer figure sur les avis adressés par voie postale ou disponibles sur votre compte fiscal en ligne).

Artistes Indépendants

Paiement des cotisations du 4e trimestre.

Indépendants

Paiement des cotisations du 4e trimestre.

Impôts sur les sociétés

• Paiement de l'acompte (sociétés clôturant en mars et novembre).

31 octobre •••••••••••

• Dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS (date limite de dépôt de la liasse fiscale et paiement du solde de l'IS pour les entreprises passibles de l'impôt sur les sociétés clôturant au 30 juin).



L'alternance c'est une expérience, une formation, un métier

12 formations dans 5 secteurs différents, du niveau bac à bac +3



14 rue de Verdun 24.31.45 cfa@cci.nc



Formations de qualité



Encadrement personnalisé



Alternance théorie/pratique



Diversité des parcours



Adaptation aux besoins locaux











Entreprises en difficulté,

la CCI vous aide

Dès les premières difficultés ou inquiétudes, contactez vos conseillers en entreprise. Ils vous accompagnent de façon personnalisée, gratuite et confidentielle.



(Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h)

Les conseillers CCI de Koné, Poindimié et Nouméa, experts en gestion répondent à ce numéro, pour aider chaque entreprise de façon individuelle.

Rubrique web dédiée



- Page info crise
- Newsletter info crise
- Réseaux sociaux : info en continu
- Guide pratique des démarches & FAQ
- Outils en ligne Tableaux des aides, des docks, des services...





